

prêts qu'a consentis le Canada à ces pays. Je ne conteste pas la nécessité d'utiliser les ressources dont nous pouvons disposer pour aider d'autres pays moins favorisés que nous, afin qu'ils puissent relever le niveau économique et la qualité de leur vie; je n'en fais état que dans le cadre de ce que nous devrions faire pour nos propres municipalités.

**M. le président:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé. Le député de Skeena a bien indiqué qu'il accepterait que le député de Coast-Capilano lui pose une question. Le comité y consent-il à l'unanimité.

**Des voix:** D'accord.

• (12.40 p.m.)

**M. St. Pierre:** J'ai écouté avec grand intérêt le discours du député sur les réserves indiennes en Colombie-Britannique et les faits sont tels qu'il les a décrits. Mais, étant donné que l'accord ADA exige que l'initiative émane des gouvernements provinciaux et que le gouvernement de la Colombie-Britannique se refuse absolument à toute initiative à l'égard des réserves indiennes, comment le député peut-il critiquer le gouvernement fédéral quand c'est le gouvernement provincial qui refuse d'aider les réserves indiennes?

**M. Howard (Skeena):** Monsieur le président, je remercie mon ami le député de Coast Chilcotin d'avoir donné une dimension nouvelle à mes déclarations. Ce n'est pas moi qui ai évoqué l'accord ADA mais le ministre de l'Expansion économique régionale qui a déclaré hier soir que c'était là l'excellente façon dont le gouvernement et son ministère allaient s'attaquer au problème. C'est pourquoi j'ai affirmé qu'il avait dit une fausseté hier soir car il sait parfaitement qu'aucun accord ADA ne résoudra ces problèmes. Je voulais simplement mettre les choses au point et je remercie mon honorable ami d'avoir signalé à quel point le ministre est de mauvaise foi.

**Une voix:** Vous n'avez pas répondu à la question.

**M. Barnett:** Monsieur le président, le député de Skeena a soulevé des questions auxquelles le gouvernement se doit de répondre. Étant donné qu'on nous demande d'approuver la création d'un ministère de l'Environnement, nous devons connaître quelles seront ses activités. Nous voulons savoir quels pouvoirs seront conférés au nouveau ministère et s'il s'agira bien de ceux qu'on nous demande de lui accorder. Nous voulons savoir ce qu'on sous-entend par «programmes d'amélioration de l'environnement».

Si le ministre des Pêches et des Forêts était là aujourd'hui, il pourrait certainement nous confirmer ce que je me propose de dire au sujet de décisions concrètes que le gouvernement devrait prendre s'il veut que le ministère

de l'Environnement assure réellement les fonctions évoquées par le député de Skeena à l'égard des pêcheries de Colombie-Britannique.

L'article que nous étudions, une fois adopté donnera à ce ministre le droit de travailler en collaboration avec d'autres organismes y compris les gouvernements provinciaux. Le ministre des Pêches et des Forêts doit être au courant tout comme moi, de la connexité des activités de l'industrie des produits forestiers de la Colombie-Britannique avec ses responsabilités de ministre des Pêches. Il doit connaître la situation à laquelle on en est arrivé avec le temps en Colombie-Britannique et savoir que si nous voulons rétablir le cadre naturel, il faudra dépenser une centaine de millions de dollars pour redonner aux cours d'eau de la Colombie-Britannique le moyen de produire autant de saumon qu'autrefois.

Comme le signalait mon collègue, le ministre des Pêches et des Forêts n'est pas parmi nous à l'heure actuelle. Le président du Conseil du Trésor est chargé sans doute dans une certaine mesure de l'examen du bill à la Chambre. Il est sûrement au courant des programmes de dépenses du gouvernement fédéral. Peut-être est-il le ministre tout indiqué pour répondre à nos questions et nous dire, au cas où nous accorderions ce pouvoir à un nouveau ministre, si le nouveau ministère sera autre chose qu'un trompe-l'œil.

Voilà le genre de renseignements qu'il nous faudrait. On devrait nous informer des répercussions de ces programmes sur le chômage et je songe ici en particulier aux gens relativement peu spécialisés au sein d'une société industrielle. Beaucoup d'Indiens ont des aptitudes qui pourraient servir avantageusement dans l'application de ces programmes. Le gouvernement va-t-il mettre 100 millions de dollars entre les mains du ministre de l'Environnement pour qu'il puisse améliorer la situation du point de vue écologique sur le littoral où abondait le saumon du Pacifique lorsque les Indiens en étaient les seuls habitants? C'est une question qui se rapporte sûrement au débat sur cet article du bill. Un porte-parole du gouvernement devrait être en mesure de donner des réponses satisfaisantes avant que nous apposions le sceau du Parlement sur la mesure proposée.

Je sais que la préservation du milieu dans les autres régions du Canada est tout aussi importante et qu'elle exigera probablement un apport financier du même ordre que celui qu'il nous faudrait pour rétablir l'équilibre écologique sur la côte du Pacifique. Même si les pêches ne doivent plus figurer dans le nom du ministère, les pêches côtières et les pêches fluviales, régies jusqu'ici par le ministère des Pêches, relèvent toujours du ministre. Je tiens à souligner le rapport qui existe entre la proposition contenue dans cet article et l'importance d'un travail utile et productif. Cela pose une question fondamentale à laquelle le gouvernement doit répondre avant que nous adoptions l'article.